

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Plan
Local
d'Urbanisme
de
CROISSY-BEAUBOURG

Limite de fenêtre		Emprise constructible pour extension supérieure à 20 m ² de S.H.O.B.	
Limite de zone		Clôture grillage devant maison	
Limite de secteur		Barbecue	
Clôtures maçonnerie ou bois selon modèle		Portail bois	
Clôture végétale		Pergola	
Emprise constructible recommandée mais non obligatoire pour extension inférieure à 20 m ² de S.H.O.B.		Abris couvert bois	

ÉLABORATION	
Prescrit le :	19 JUIN 2001
Arrêté le :	17 JUIN 2003
Approuvé le :	31 Mai 2005
Annulé partiellement :	Jugement du TA de Melun du 11/12/2008
Arrêté le :	3 Février 2010
Approuvé le :	25 Janvier 2011
MODIFICATION	
Approuvé le :	31 Janvier 2012

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
TRANSMIS A LA SOUS-PRÉFECTURE
LE : 03 FEV. 2012
Plan n°3
PUBLIÉ OU NOTIFIÉ 03 FEV. 2012
1/500°

VU pour être annexé à la délibération du : 31 Janvier 2012

